

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MATCHA (poudre)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Émail Matcha – Forever Glazed (poudre)



1. Identification de la substance/du mélange et de la société

- **Nom du produit** : Matcha (poudre d'émail, haute température cône 9–10)
- **Usage identifié** : Émaillage céramique – préparation à liquéfier et application sur biscuit/dégourdi.
- **Fabricant/Fournisseur** : Forever Glazed – Yojo Studio (Emmanuelle Pace), Alpes-Maritimes, France
 - Contact : contact@foreverglazed.com – www.foreverglazed.com
- **Numéro d'urgence** : **(33) 1 45 42 59 59** (Numéro téléphonique national des Centres Antipoison (ORFILA))

2. Identification des dangers

Classification CLP du mélange

→ **Le mélange n'est pas classé comme dangereux** au sens du règlement CLP (CE n°1272/2008),

mais contient des substances classées dangereuses (TiO₂ & oxyde de chrome).

Mentions complémentaires obligatoires

EUH212 - Formation possible de poussières respirables dangereuses. Ne pas respirer les poussières.

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient de la silice cristalline (quartz).

L'inhalation répétée de poussières fines peut présenter un risque pour la santé. Manipuler avec précaution et protection adaptée.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P260 : Ne pas respirer les poussières.

P284 : Porter un équipement de protection respiratoire adapté (FFP3)

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P501 : Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

- Poussières minérales irritantes pour les yeux et les voies respiratoires.
- **Oxyde de chrome (Cr₂O₃)** : toxique pour l'environnement aquatique. Ne pas rejeter dans l'environnement.

Pictogrammes (concernent uniquement les substances, pas le mélange final)

Aucun pictogramme obligatoire pour le mélange, **mais des précautions renforcées sont recommandées.**

3. Composition / informations sur les composants

Mélange de matières premières minérales pour émail céramique.

Composant	N° CAS	% m/m (indicatif)*	Classification CLP
Néphéline syénite	37244-96-5	20-35	Non classé
Carbonate de calcium	471-34-1	15-25	Non classé
Kaolin	1332-58-7	5-15	Non classé
Silice (quartz)	14808-60-7	20-30	STOT RE 1 (H372) – fraction respirable
Bentonite	1302-78-9	1-3	Non classé
Dioxyde de titane (TiO ₂)	13463-67-7	1-4	Non classé
Oxyde de chrome (Cr ₂ O ₃)	1308-38-9	0.5-2	Aquatic Chronic 2 (H411)
Silicate de zirconium	14940-68-2	2-10	Non classé

4. Premiers secours

- **Inhalation** : transporter à l'air libre. Consulter si gêne persistante.
- **Contact cutané** : laver à l'eau et au savon.
- **Contact oculaire** : rincer abondamment plusieurs minutes. Consulter en cas d'irritation.
- **Ingestion** : rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter si malaise.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Produit **non inflammable**.
- Moyens d'extinction : adaptés à l'environnement.
- Aucune émission dangereuse connue dans des conditions normales.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

- Éviter la création de poussières.
- Porter un **FFP3**, gants nitrile, lunettes.
- Collecte : aspiration HEPA ou humidification avant ramassage.

- **Ne pas rejeter dans l'environnement** (présence de chrome).
 - Éliminer conformément à la réglementation locale.
-

7. Manipulation et stockage

Manipulation

- Éviter d'inhalier les poussières (silice).
- Interdiction de fumer, boire, manger dans la zone d'application.
- EPI : FFP3, gants nitrile, lunettes.
- Respecter la législation d'hygiène et de sécurité.

Stockage

- Conserver **au sec**, fermé hermétiquement.
 - À l'abri de l'humidité.
 - Tenir hors de portée des enfants.
-

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites

- **Silice cristalline respirable (UE)** : 0,1 mg/m³

EPI recommandés

- **Masque FFP3** (EN 149) obligatoire pendant les manipulations à sec
 - Gants nitrile
 - Lunettes de sécurité
 - Protection peau / vêtements de travail fermés
-

9. Propriétés physiques et chimiques

- **Aspect** : poudre minérale verte/beige
- **Odeur** : inodore
- **Solubilité** : insoluble

- **Point d'éclair** : non applicable
 - **Stabilité thermique** : fond et réagit uniquement en cuisson céramique
-

10. Stabilité et réactivité

- Stable dans des conditions normales.
 - Éviter l'humidité, la poussière.
 - Incompatible avec acides forts (réactions superficielles possibles).
 - Aucun produit de décomposition dangereux connu à température ambiante.
-

11. Informations toxicologiques

- Irritation possible des yeux et voies respiratoires.
 - **Silice cristalline** : risque chronique en cas d'exposition régulière sans protection.
 - **Oxyde de chrome** : irritant en cas de contact prolongé.
-

12. Informations écologiques

- **Oxyde de chrome** : toxique pour les organismes aquatiques.
 - Ne pas rejeter dans les eaux usées.
 - Produit minéral non biodégradable.
-

13. Élimination

- Déchets de poudre : élimination en **déchets inertes** selon réglementation locale.
 - Ne pas déverser d'eau contenant des résidus dans l'environnement.
 - Emballages : dépoussiérer, recycler si possible.
-

14. Transport

- Non dangereux selon ADR / RID / IMDG / IATA.
- Transporter en contenants fermés.

15. Informations réglementaires

- Règlements REACH / CLP applicables.
 - Mentions recommandées :
 - **EUH212** – poussières respirables dangereuses
 - **EUH210** – FDS disponible sur demande
 - Substances dangereuses présentes : **oxyde de chrome** (toxique pour l'environnement)
-

16. Autres informations

- Usage strictement réservé à la céramique.
- Conseiller une formation à l'hygiène d'atelier et gestion des poussières.
- Informations basées sur les FDS des matières premières.

Ce produit est destiné à un usage céramique maîtrisé. Il n'est pas destiné à un usage grand public non encadré.

Date d'émission / révision de la présente fiche : 23/04/2026

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) n°2020/878.